

## Rapport sur la qualité des actifs au 30 juin 2022

La Banque Postale Home Loan SFH est une société anonyme de droit français agréée en France en tant qu'établissement de crédit avec le statut d'établissement de crédit spécialisé – société de financement de l'habitat. Les actifs de La Banque Postale Home Loan SFH sont composés de prêts à l'habitat et de valeurs de remplacement, éligibles à une société de financement de l'habitat en application du cadre légal français.

Le présent rapport concernant la qualité des actifs de La Banque Postale Home Loan SFH est établi, avec des chiffres au 30 juin 2022, en application des dispositions de l'article 13 du règlement n°99-10 du Comité de réglementation bancaire et financière relatif aux sociétés de crédit foncier et à l'instruction n°2011-I-07 relative à la publication par les sociétés de crédit foncier et les sociétés de financement de l'habitat d'informations relatives à la qualité des actifs financés.

### I – Prêts garantis

#### 1) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par catégories de créances, par types de contrepartie et par types de garantie :

Catégories de créance	Encours (en M€)
Créances commerciales	
Crédits à l'exportation	
Crédits de trésorerie	
Crédits à l'équipement	
Crédits investisseurs à l'habitat	24 130
Crédits promoteurs	
Autres crédits	
<b>Total</b>	<b>24 130</b>

Types de contrepartie	Encours (en M€)
Sociétés non financières et entrepreneurs individuels	
Particuliers	24 130
Autres	
<b>Total</b>	<b>24 130</b>

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont garantis par Crédit Logement. Il n'y a pas de prêt à l'habitat non performant dans le cover pool.

Types de garantie	Encours (en M€)
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage d'habitation	11 384
Garantie hypothécaire sur un immeuble à usage professionnel	
Caution délivrée par un établissement de crédit	12 746
Caution délivrée par une entreprise d'assurance	
Garantie du Fonds de garantie à l'accession sociale à la propriété	
<b>Total</b>	<b>24 130</b>

**2) Répartition des encours éligibles de prêts garantis par une hypothèque ou par une caution en fonction de leur quotité éligible au refinancement par des ressources privilégiées :**

Types de garantie	Capital restant dû (en M€)	Produit de la quotité définie à l'article R. 513-1 (CMF) et de la valeur du bien financé (en M€)	Total
Hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation	9 927	1 457	<b>11 384</b>
Caution délivrée par un établissement de crédit	11 722	1 024	<b>12 746</b>
<b>Total</b>	<b>21 649</b>	<b>2 481</b>	<b>24 130</b>

**3) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de l'année de conclusion du contrat de prêt :**

Année de conclusion du contrat de prêt	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
2006	21	642	51	1 723	72	2 365
2007	44	1 376	109	3 748	153	5 124
2008	52	1 777	142	5 435	194	7 212
2009	60	1 732	235	7 060	295	8 792
2010	85	2 042	468	11 484	553	13 526
2011	130	3 769	490	13 707	620	17 476
2012	218	5 712	357	9 837	575	15 549
2013	477	9 644	494	11 216	971	20 860
2014	792	14 807	480	9 568	1 273	24 375
2015	1 363	19 976	1 227	19 043	2 590	39 019
2016	1 384	16 663	1 611	19 076	2 995	35 739
2017	1 539	14 746	2 548	24 458	4 087	39 204
2018	1 291	12 018	1 615	14 030	2 905	26 048
2019	1 461	12 596	1 790	14 718	3 252	27 314
2020	1 638	12 285	818	6 721	2 456	19 006
2021	822	5 627	310	2 341	1 132	7 968
2022	5	50	1	6	6	56
<b>Total</b>	<b>11 384</b>	<b>135 462</b>	<b>12 746</b>	<b>174 171</b>	<b>24 130</b>	<b>309 633</b>

4) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la durée résiduelle :

Durée résiduelle (années)	Prêts garantis par une hypothèque sur un immeuble à usage d'habitation		Prêts garantis par une caution délivrée par un établissement de crédit		Totaux	
	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts	Encours (en M€)	Nombre de prêts
0	2	2 101	6	4 956	8	7 057
1	21	3 144	56	7 641	77	10 785
2	52	4 434	135	8 893	187	13 327
3	102	5 918	294	12 249	396	18 167
4	122	5 265	338	10 895	461	16 160
5	154	4 950	415	10 742	569	15 692
6	223	5 612	476	9 960	698	15 572
7	286	5 972	583	10 330	868	16 302
8	364	6 440	684	10 719	1 048	17 159
9	359	5 942	674	9 669	1 033	15 611
10	413	6 209	797	10 182	1 210	16 391
11	411	5 641	655	7 776	1 065	13 417
12	502	6 331	728	7 994	1 230	14 325
13	632	7 100	723	7 307	1 356	14 407
14	607	6 491	670	6 329	1 277	12 820
15	606	5 834	839	6 862	1 444	12 696
16	578	5 372	628	4 989	1 206	10 361
17	641	5 842	734	5 596	1 375	11 438
18	800	6 602	499	3 691	1 299	10 293
19	831	6 407	503	3 524	1 335	9 931
20	840	6 107	649	4 189	1 489	10 296
21	607	4 108	497	2 991	1 104	7 099
22	750	4 961	713	4 160	1 463	9 121
23	877	5 226	277	1 598	1 154	6 824
24	584	3 321	162	877	747	4 198
25	21	131	10	52	31	183
26	-	-	-	-	-	-
27	0	1	-	-	0	1
28	-	-	-	-	-	-
29	-	-	-	-	-	-
30	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>11 384</b>	<b>135 462</b>	<b>12 746</b>	<b>174 171</b>	<b>24 130</b>	<b>309 633</b>

**5) Répartition des encours éligibles de prêts garantis selon la localisation des biens apportés en garantie par pays :**

Tous les biens apportés en garantie sont situés en France.

**6) Répartition des encours éligibles de prêts garantis en fonction de la pondération qui leur est attribuée au titre du ratio de couverture des ressources privilégiées :**

Les prêts à l'habitat garantis par une caution sont cautionnés par Crédit Logement, établissement de crédit qui n'entre pas dans le périmètre de consolidation du groupe La Banque Postale.

Les notations long terme de Crédit Logement sont Aa3 chez Moody's (dernière revue datant du 21 octobre 2021) et AAL chez DBRS (dernière revue datant du 1 juin 2022). La notation de Crédit Logement correspond donc au 1er échelon de qualité de crédit au sens de la réglementation : la pondération affectée aux prêts à l'habitat cautionnés par Crédit Logement est ainsi de 100%.

Les prêts à l'habitat garantis par une sûreté réelle de premier rang sont pondérés à 100%.

**7) Répartition des encours de prêts mobilisés par billets à ordre régis par les articles L. 313-42 à L. 313-49 du Code monétaire et financier :**

Il n'y a pas de prêts mobilisés par billets à ordre dans le portefeuille apporté en garantie.

**II – Exposition sur des personnes publiques**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des personnes publiques en dehors de celles décrites au §IV relatif aux valeurs de remplacement et du cash disponible sur son compte courant ouvert dans les livres de la Banque de France présentant un encours créateur de 0.35 millions d'euros au 30 juin 2022.

**III – Organismes de titrisation et entités similaires**

La Banque Postale Home Loan SFH n'a pas d'exposition sur des organismes de titrisation et entités similaires.

**IV – Valeurs de remplacement**

Au 30 juin 2022, La Banque Postale Home Loan SFH dispose des valeurs de remplacement suivantes :

**Obligations :**

La Banque Postale Home Loan SFH possède un portefeuille de titres classés en « Held-to-Collect » comprenant une exposition exclusivement sur l'Etat français, correspondant au remplacement d'une partie des capitaux propres.

Code ISIN	Libellé du titre	Nominal en M EUR	Catégorie
FR0011196856	OAT 1.75 25/05/2023	10.9	HTC
	Total	<b>10.9</b>	

Ce portefeuille est éligible au refinancement BCE. Sa valeur de marché au 30 juin 2022 est de 11.1 millions d'euros. Après application des décotes BCE, la valeur est de 11 millions d'euros montant repris en tant que valeurs de remplacement. A ce jour, aucune mobilisation auprès de la Banque de France n'a été réalisée sur ce portefeuille.

#### Cash :

La Banque Postale Home Loan SFH dispose de deux comptes courants ouverts dans les livres de La Banque Postale présentant un encours créateur cumulé de 27.5 millions d'euros au 30 juin 2022.

#### V – Remboursements anticipés

Le taux de remboursement anticipé annualisé calculé sur le portefeuille de prêts à l'habitat apportés en garantie pour le deuxième trimestre 2022 est 7.1%.

#### VI – Risque de taux

Les caractéristiques (montant, maturité et type de taux d'intérêts) des prêts accordés par La Banque Postale Home Loan SFH à La Banque Postale sont identiques à celles des émissions d'obligations sécurisées. Les taux de ces prêts correspondent aux taux des émissions majorés d'une marge destinée à la couverture des charges d'exploitation de La Banque Postale Home Loan SFH.

Un Comité de gestion dédié à La Banque Postale Home Loan SFH se réunit mensuellement et établit notamment la surveillance du risque structurel de taux et la projection des positions à taux fixe issues de tous les postes du bilan vu par transparence. Le bilan par transparence est composé des actifs et passifs suivants :

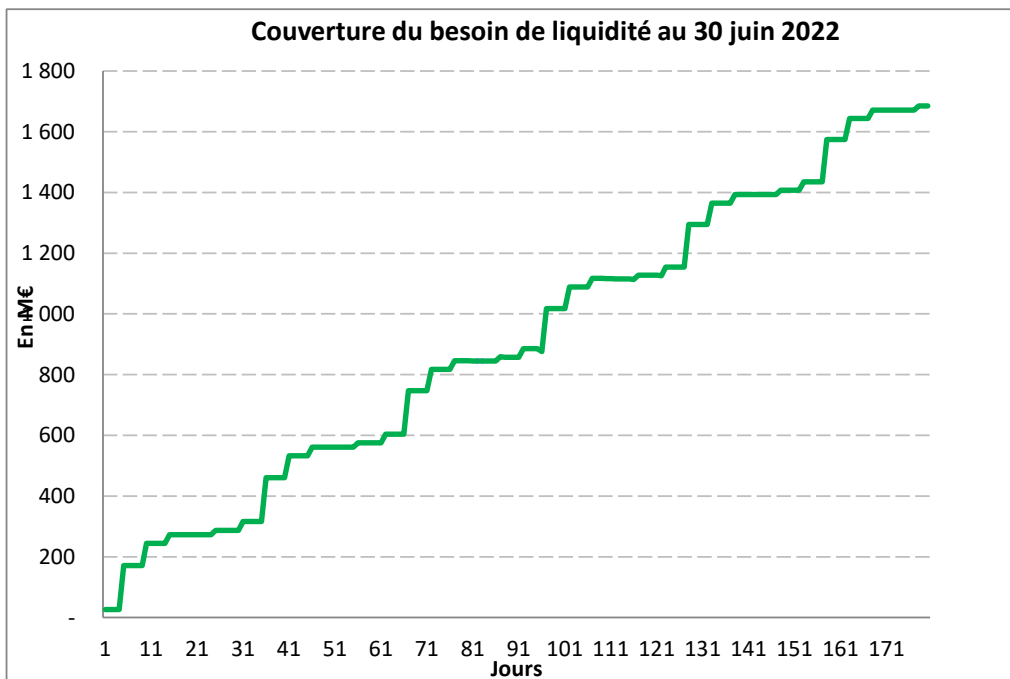
- prêts immobiliers composant le portefeuille de couverture (100 % à taux fixe) ;
- titres (100 % en OAT) de remplacement d'une partie des fonds propres ;
- gage-espèces accordé par La Banque postale à La Banque Postale Home Loan SFH pour couvrir les besoins de trésorerie à 180 jours (non rémunéré) ;
- trésorerie placée sur un compte de dépôt à La Banque Postale (non rémunéré tant que l'encours reste en-deça d'un seuil ; rémunéré à taux négatif au-delà du seuil) et, pour une partie négligeable, sur un compte à la Banque de France (rémunéré à taux négatif) ;
- fonds propres, dette de restitution et comptes de régularisation ; assimilés à des postes à taux fixe (non rémunérés) ;
- passif lié au gage-espèces (non rémunéré) ;
- obligations sécurisées (100 % à taux fixe).

Les postes de bilan étant composés d'actifs et de passifs à taux fixe, à l'exception près du compte Banque de France ou du compte de dépôt qui représentent un encours non significatif à l'échelle du bilan, il en résulte une impasse structurelle à taux fixe négligeable sur la durée de vie résiduelle des obligations sécurisées. Une telle composition des postes du bilan permet une stratégie de couverture naturelle de l'impasse à taux fixe. Le risque de taux résiduel est donc considéré comme négligeable au regard du montant des fonds propres de La Banque Postale Home Loan SFH. Enfin, la sensibilité de la position de taux est également négligeable pour les mêmes raisons.

## VII – Couverture du besoin de liquidité

Selon l'article R. 513-7 du Code Monétaire et Financier, le calcul du besoin de trésorerie sur une période de 180 jours est effectué par « transparence ». C'est-à-dire que sont comptabilisés comme flux positifs les encaissements en principal et intérêts résultant des crédits immobiliers reçus à titre de garantie, en lieu et place des flux prévisionnels de la créance garantie par les crédits immobiliers.

Au 30 juin 2022, les besoins en liquidité sur les 180 prochains jours calculés sur les encaissements relatifs aux crédits reçus à titre de garantie sont nuls et sont donc couverts.



Fait à Paris, le 28 juillet 2022

Patrick PEAUCELLE

Directeur Général de La Banque Postale Home Loan SFH